

# Projet d'établissement 2024-2029

## 1 Favoriser la réussite scolaire de nos apprenants, en faire des citoyens acteurs et responsables du monde de demain

- 1.1 Améliorer les résultats scolaires des élèves et des apprentis
- 1.2 Favoriser la persévérance scolaire
- 1.3 Garantir un climat scolaire serein, développer la responsabilité et l'accès à la citoyenneté
- 1.4 Améliorer la prise en compte des élèves à besoins particuliers, développer une culture de l'inclusion au sein de l'établissement.

## 2 Promouvoir l'ouverture au monde : activités culturelles, artistiques et sportives, mobilités locales et internationales

- 2.1 Développer les activités culturelles, artistiques et sportives
- 2.2 Développer les mobilités locales et internationales

## 3 Améliorer l'attractivité de notre établissement, l'insertion professionnelle et les poursuites d'études des jeunes

- 3.1 Améliorer l'attractivité du lycée
- 3.2 Favoriser une meilleure insertion professionnelle et des meilleures poursuites d'études

# 1 Favoriser la réussite scolaire de nos apprenants, en faire des citoyens acteurs et responsables du monde de demain

## 1.1 Améliorer les résultats scolaires des élèves et des apprentis

- Partager les résultats des tests de positionnement (classes de 2<sup>nd</sup>e et de 1<sup>ère</sup> année de CAP) afin que chaque professeur identifie les savoirs et méthodes à renforcer, les forces et les faiblesses de chaque élève.
- Exploiter les cours à effectifs réduits pour remédier aux difficultés constatées et consolider les savoirs et méthodes de base.
- Veiller à harmoniser les pratiques d'évaluation, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des Contrôles en Cours de Formation.
- Mettre en œuvre ponctuellement des ateliers de soutien spécifique (FLE...) et des tutorats à vocation pédagogique.
- Favoriser les activités de co-enseignement sources de regards croisés, d'une meilleure perception des enseignements et des apprentissages par le jeune et de développement professionnel pour les personnels.
- Diversifier les espaces, les outils et les méthodes pédagogiques afin de s'adapter aux différents profils d'élèves (utilisation du matériel traditionnel, des outils et des applications numériques, classe en îlots, classe inversée ...).
- Favoriser le travail personnel des élèves en veillant à l'harmonisation des demandes de travail à la maison, en programmant des sessions d'études surveillées et en permettant un accès libre à des salles des travail.
- Organiser des activités de préparation à l'examen terminal durant le temps scolaire et en dehors du temps scolaire.
- Réussir les apprentissages professionnels en :
  - ✓ Veillant à ce que chaque élève dispose rapidement de sa tenue et de son matériel professionnels lors des travaux pratiques.
  - ✓ Organisant dès le début de l'année scolaire des activités d'intégration qui mobilisent des élèves du lycée (classes de 1<sup>ère</sup> ou terminale), des professionnels et des entreprises.
  - ✓ Favorisant l'assimilation des valeurs et des codes du monde professionnel vers lequel se destine le jeune sans nier son identité personnelle et les évolutions sociétales
  - ✓ Accompagnant les élèves lors de la recherche des entreprises d'accueil pour les périodes de formation en milieu professionnel (ateliers CV et lettre de motivation, partage de l'annuaire des entreprises, préparation à la prise de contact et à l'entretien...)
  - ✓ Organisant des actions à l'intention des tuteurs en entreprises.
- Veiller à ce que chaque élève dispose quotidiennement de l'ordinateur mis à disposition par la Région Île-de-France.
- Développer l'usage des outils numériques dans la cadre de tous les enseignements.
- Favoriser l'accès à des batteries externes et fluidifier le service après-vente régional.
- Organiser des sessions PIX, mobilisant tous les enseignements, afin d'engager les élèves dans un développement des compétences numériques tout au long de la vie.

## 1.2 Favoriser la persévérance scolaire

- Favoriser l'accrochage et la persévérance scolaires au sein de chaque classe (entretien du climat de confiance, valorisation des réussites, relation régulière aux familles ...)
- Mettre en œuvre un suivi rigoureux de l'assiduité et de la ponctualité, les manquements à ces obligations constituant un des premiers signes de décrochage scolaire.
- Présenter à tous les professeurs la composition, le fonctionnement et le programme de travail du Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire du lycée afin de favoriser le signalement des premiers signes de décrochage.
- Renforcer la communication entre les équipes éducatives et pédagogiques :
  - ✓ Exploitation de l'outil de gestion de vie scolaire (mémos, dispositifs mis en œuvre ...)
  - ✓ Rencontres régulières avec les conseillers principaux d'éducation.
  - ✓ Diffusion des comptes-rendus du Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire aux professeurs principaux afin de les informer des accompagnements individuels (signalements absentéisme, suivis et tutorats divers, mobilisation de partenaires extérieurs ...) et des dispositifs particuliers (commission locale d'absentéisme, droit à l'erreur, dossier passerelle ...) mis en œuvre.
- Participer en collaboration avec le Centre d'Information et d'Orientation aux mesures relatives à la sécurisation des parcours (entretien de situation des jeunes non affectés, « parcours ambition emploi », parcours aménagé de formation initial, dispositif « tous droits ouverts » ...).
- Organiser en collaboration avec la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire des actions de remobilisation à l'intention des élèves en risque de rupture.
- Participer aux animations académiques en faveur de la persévérance scolaire.

## 1.3 Garantir un climat scolaire serein, développer la responsabilité et l'accès à la citoyenneté

- Mettre à jour collectivement et régulièrement, partager en les énonçant de façon claire et précise les règles élémentaires de la vie au lycée et les mobiliser au quotidien pour motiver rappels, punitions et sanctions conformément aux principes généraux du droit lorsque des manquements aux règles sont constatés.
- Renforcer le suivi et le partage des procédures disciplinaires en vue d'apporter à chaque manquement grave une réponse rapide, juste, efficace et transparente.
- Mettre en œuvre un plan de prévention de la violence et du harcèlement scolaires qui intègre le programme pHARe de lutte contre le harcèlement en mobilisant toute la communauté éducative ainsi que des partenaires extérieurs.

- Constituer des classes de 1<sup>ère</sup> professionnelles équilibrées, garantir la continuité pédagogique entre la classe de 1<sup>ère</sup> professionnelle et la classe de terminale professionnelle.
- Développer des projets d'activités pédagogiques développant les comportements positifs, améliorer la valorisation de l'engagement et des réussites individuelles et collectives des jeunes.
- Améliorer la mobilisation et la responsabilisation des délégués élèves, des éco-délégués et du conseil de la vie lycéenne en vue de développer les actions entreprises (bal de fin d'année, coulée verte, sensibilisations diverses au sein des classes, actions solidaires...)
- Développer l'activité de la maison des lycéens, de l'association sportive, des ateliers périscolaires (Génération Carême, web radio, jeux de société ...)
- Élaborer et mettre en œuvre de façon partagée le projet pédagogique et éducatif de l'internat.
- Améliorer la mobilisation des parents d'élèves autour de la scolarité de leurs enfants, organiser des rencontres avec les parents de nos élèves et des temps de formation à l'utilisation de l'Environnement Numérique de Travail et des applications numériques.
- Développer les activités du Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement en mobilisant les personnels et en établissant un programme structuré par niveau des principales actions intégrant notamment la participation de l'établissement à différentes journées nationales et internationales de sensibilisation, de mobilisation ou de commémoration.
- Poursuivre l'engagement de l'établissement dans la démarche des lycées éco-responsables en favorisant le déploiement de projets en faveur du développement durable (gestion de l'eau et des déchets, meilleure fréquentation et qualité des repas du restaurant scolaire...)

#### **1.4 Améliorer la prise en compte des élèves à besoins particuliers, développer une culture de l'inclusion au sein de l'établissement.**

- Renforcer le rôle du coordonnateur de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire au sein de l'établissement
- Définir et mettre en œuvre le projet pédagogique, éducatif et professionnel de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire qui précisera notamment les interventions des Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap, les moments de regroupements hebdomadaires, l'organisation des espaces...
- Partager les aménagements, adaptations et mesures de compensation à mettre en œuvre auprès des élèves à besoins particuliers.
- Développer régulièrement des formations spécifiques à l'intention des différents intervenants auprès des élèves
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à la prise en compte des jeunes à besoins particuliers.

## **2. Promouvoir l'ouverture au monde : activités culturelles, artistiques et sportives, mobilités locales et internationales**

### **2.1 Développer les activités culturelles, artistiques et sportives**

- Faire découvrir le CDI lors de la Journée Portes Ouvertes et lors de l'entrée au lycée.
- Développer et diversifier les activités artistiques et culturelles.
- Établir un programme structuré par niveau des principales actions afin que chaque élève puisse accéder à l'éducation artistique et culturelle.
- Promouvoir et diversifier les activités physiques et sportives.
- Valoriser les activités des élèves (site internet, espace d'exposition, webradio, presse locale...)

### **2.2 Développer les mobilités locales et internationales**

- Développer et diversifier les sorties scolaires (espaces culturels, entreprises, salons culturels et professionnels...).
- Développer les co-interventions en langue vivante - enseignement professionnel, les sections européennes et les enseignements en langue étrangère (anglais, espagnol) de disciplines non linguistiques.
- Participer aux ERASMUS DAYS, développer la culture internationale dans tous les enseignements.
- Développer les activités pédagogiques à caractère international : échanges de courriers, visioconférence, e-twinning...
- Développer les activités de mobilité internationale à l'intention des élèves et des personnels.
- Valoriser les compétences acquises dans le cadre des mobilités internationales.
- Valoriser les activités des élèves (site internet, espace d'exposition, films, webradio, presse locale...).

### **3. Améliorer l'attractivité de notre établissement, l'insertion professionnelle et les poursuites d'études des jeunes**

#### **3.1 Améliorer l'attractivité du lycée**

- Développer et opérationnaliser le projet « Ambassadeurs du lycée Antonin Carême » afin de présenter les formations et les services (restauration scolaire, internat) proposés par l'établissement.
- Développer des actions spécifiques à l'intention des familles de nos élèves, des élèves de 3ème et de leurs enseignants, notamment dans le cadre du district de Brie-Sénart.
- Rénover les vidéos de présentation des formations mises en œuvre au lycée et diffusées par le site internet.
- Mieux communiquer sur les projets et actions, développer le site internet, en favorisant une meilleure implication des personnels, et unifier les réseaux sociaux utilisés par l'établissement.
- Organiser des cérémonies de remise de récompenses et de diplômes.
- Assurer une diffusion régulière des activités de l'établissement au sein de la presse locale.
- Poursuivre les efforts de rénovation des locaux et de réhabilitation des salles pédagogiques et des plateaux techniques.
- Faire du lycée, un acteur local de formation, répondant aux besoins de ses publics et du territoire (GRETA, apprentissage avec le CFA EVE...).

#### **3.2 Favoriser une meilleure insertion professionnelle et des meilleures poursuites d'études**

- Développer et animer le réseau des anciens élèves de l'établissement.
- Favoriser l'intervention d'entreprises et d'institutions de formation au sein de l'établissement, notamment dans le cadre du Comité Local École Entreprise.
- Accompagner les élèves dans la cadre de la définition de leur projet d'insertion ou de poursuite d'études en développant une attention particulière pour les jeunes à besoins particuliers et en exploitant la plateforme régionale Oriane.
- Ouvrir un espace « Avenir des élèves et des apprentis » dans le hall de lycée.
- Instaurer un espace « offres d'emploi » au sein du site internet du lycée.
- Développer l'activité des Cordées de la Réussite, renforcer les partenariats avec les établissements post-baccalauréat.
- Développer l'offre de formation du lycée afin d'offrir des poursuites d'études à tous les élèves au sein de l'établissement (certificat de spécialisation post CAP et post BAC, brevet de technicien supérieur...).